

Contacts

Chambre d'Agriculture de la Vienne

Stéphane BRISSON : 06 79 88 41 03

Hugues GEAY : 06 84 96 03 35

Guillaume LAJUDIE : 07 86 48 37 82



Journée
départementale
bovins viande

Plan d'accès



La viande bovine : une production d'avenir

Relever le défi alimentaire mondial

Jeudi 16 février 2012
à 10 heures
à LA PUYE
Salle des Fêtes

Tarif

Participation pour le repas : 18 €
(sur réservation)

Journée organisée, dans le cadre du Comité Départemental Bovin,
avec la collaboration de :
ADEBV, Bovins-Ovins Croissance, CAVEB, CELMAR, CORALI, EDEI,
FDSEA-JA Section Bovine, GLBV, GDS86, GENOE
Syndicat des Éleveurs Charolais,
Syndicat des Éleveurs Limousins, TER'ELEVAGE



Chambre d'Agriculture de la Vienne
BP 50
86501 MONTMORILLON CEDEX



Siège Social

2133, route de Chauvigny - B.P. 50001

86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR

Tél. 05 49 44 74 74

Fax 05 49 44 74 78

E-mail : accueil@vienne.chambagri.fr

www.vienne.chambagri.fr



Programme

10 h : Accueil des participants

Point sur l'actualité sanitaire dans le département

Intervention de Liliane PRUNIER, GDS86

Actualité de la filière

Intervention des organisations de producteurs

Le secteur bovins viande, la PAC et la mondialisation : bilan, perspectives et défis

Intervention de Vincent CHATELLIER, Economiste à l'INRA de NANTES (44)

- Évolution favorable du marché de la viande bovine (*mondial, européen et national*)
- Propositions de la réforme de la PAC 2013

Visite d'exploitation l'après-midi

Claude MORTAUD

à ARCHIGNY

Autonomie fourragère et très bonne productivité numérique

- 70 ha de SAU
 - 55 ha d'herbe + 15 ha de céréales
- 50 vaches Charolaises
- Naisseur - engraisseur
- Atelier d'engraissement :
 - 70 broutards / an, vendus à 15 mois
 - Ration sèche

Présentation du coût de production de l'atelier bovins-viande

La participation à cette journée vous permet d'accéder au dispositif d'accompagnement de prise en charge des cotisations sociales MSA

Bulletin d'inscription

Inscrivez-vous avant le 10 février 2012 !
par courrier ou par fax (au 05 49 91 58 24)

Nom - Prénom :

Adresse :

Commune :

Tél. : Fax :

Nombre de repas à réserver : x 18 € =€

Ci-joint un chèque du montant correspondant établi à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre d'Agriculture de la Vienne.